Saint-Sylvestre
« Vers l'avant »

AVIS PUBLIC

400 chemin Landry

Demande de dérogation mineure présentée à la séance régulière du lundi 10 août 2026, à 20h

Salle Bonne Entente
423 b, rue Principale
St-Sylvestre

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que les membres du conseil ne rendent leur décision sur cette demande.

Vous pouvez transmettre vos commentaires par écrit avant le 9 août 2026 en suivant ce lien Avis publics - Municipalité de Saint-Sylvestre ou en vous présentant à la séance.

C'est quoi le projet ?

La demande vise à permettre un conteneur sur un terrain situé dans une zone où ce n'est pas autorisé.

Ce qui est contraire au règlement de zonage 05-97.

Donné à St-Sylvestre, le 15 juillet 2026

Louise Breton

Directrice générale et greffière-trésorière
De la Municipalité de St-Sylvestre

Saint-Sylvestre
« Vers l'avant »

Commentaires en lien avec une demande de dérogation mineure

Si vous désirez obtenir de l'information sur une demande de dérogation mineure, veuillez transmettre vos commentaires, questions ou objections en remplissant le formulaire ci-dessous au plus tard la journée précédant la séance du conseil municipal à laquelle ce dernier statuera sur la demande.

Adresse visée ou # de lot de la demande

(se référer à l'avis public)

Date de la séance du conseil municipal à laquelle le conseil va statuer sur la demande (se référer à l'avis public)

☐ / ☐ / ☐
JJ MM AAAA

Votre identification

Prénom : _____ Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Courriel : _____ Téléphone : _____

Commentaires ou questions

Vos commentaires seront transmis aux membres du conseil municipal

_____

_____

_____

Transmettre par courrier au 423-B rue Principale, St-Sylvestre, Québec G0S3C0

Ou par courriel à urbanisme@st-sylvestre.org